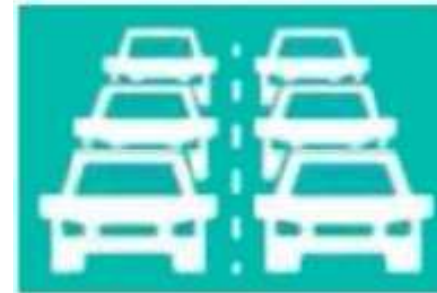


## Les conditions du prêt :

- adhésion à l'association,
- un local fermé pour le stationnement la nuit,
- signature d'un contrat avec acceptation des conditions générales de prêt,
- remise d'un chèque de caution de 5 000 euros,
- utilisation du frein de parking à chaque descente du pilote, et de l'antivol en U sur la roue avant pour le stationnement en journée,
- rechargement chaque soir de la batterie, pour avoir l'esprit tranquille le lendemain pour l'autonomie,
- et bien sûr, avoir envie de pédaler !



**Petits commerçants, petits producteurs, pourquoi continuer à se déplacer en ville en véhicule thermique ?**



**Hausse des carburants, difficultés de stationnement, embouteillages, pollution : les véhicules thermiques ne sont plus adaptées aux déplacements courts en zone urbaine. Que faire ?**

## **Bonne nouvelle !**

**Adhérez à Bourg Nature Environnement, et l'association vous prête gratuitement un vélo-cargo Professionnel pour que vous testiez une solution d'éco-mobilité pour votre métier.**



**Plus d'essence ni de parking à payer !**



**Une bonne capacité de transport !**



**Zéro émission de CO<sup>2</sup>, un geste pour la planète !**



**Pédaler, c'est la santé !**



**Une belle image de mon entreprise !**

À Bourg-en-Bresse, l'hyper centre-ville supporte le bruit, la pollution et la confiscation de l'espace public par de plus en plus de voitures. Il est temps de redonner de la place aux piétons et aux autres modes de déplacement actifs (vélo, bus).

Déjà des professionnels cherchent à restaurer une collaboration avec le vivant, en intervenant de manière raisonnée et mesurée sur notre territoire.

**Or l'usage du vélo utilitaire pour les déplacements professionnels est un symbole, la partie visible d'une démarche novatrice.**

Le vélo-cargo Pro utilitaire, dans ces conditions, peut constituer un mode de transport salvateur. Avec une assistance électrique, il est **plus rapide de 30 % environ qu'une voiture en hyper-centre ville**, grâce aux aménagements cyclables, et il n'est pas soumis à d'autres contraintes telles que **la recherche de stationnement** et la plupart des amendes liées au stationnement ou à la conduite.

On ne va pas se le cacher, le vélo-cargo contient moins qu'une camionnette. Toutefois, il est plutôt rare, pour la plupart de vos déplacements, que les éléments à transporter soient vraiment volumineux et une camionnette atteint rarement sa capacité de chargement maximale. Le vélo-cargo Pro avec une caisse de 1 400 litres sera suffisant la plupart du temps.

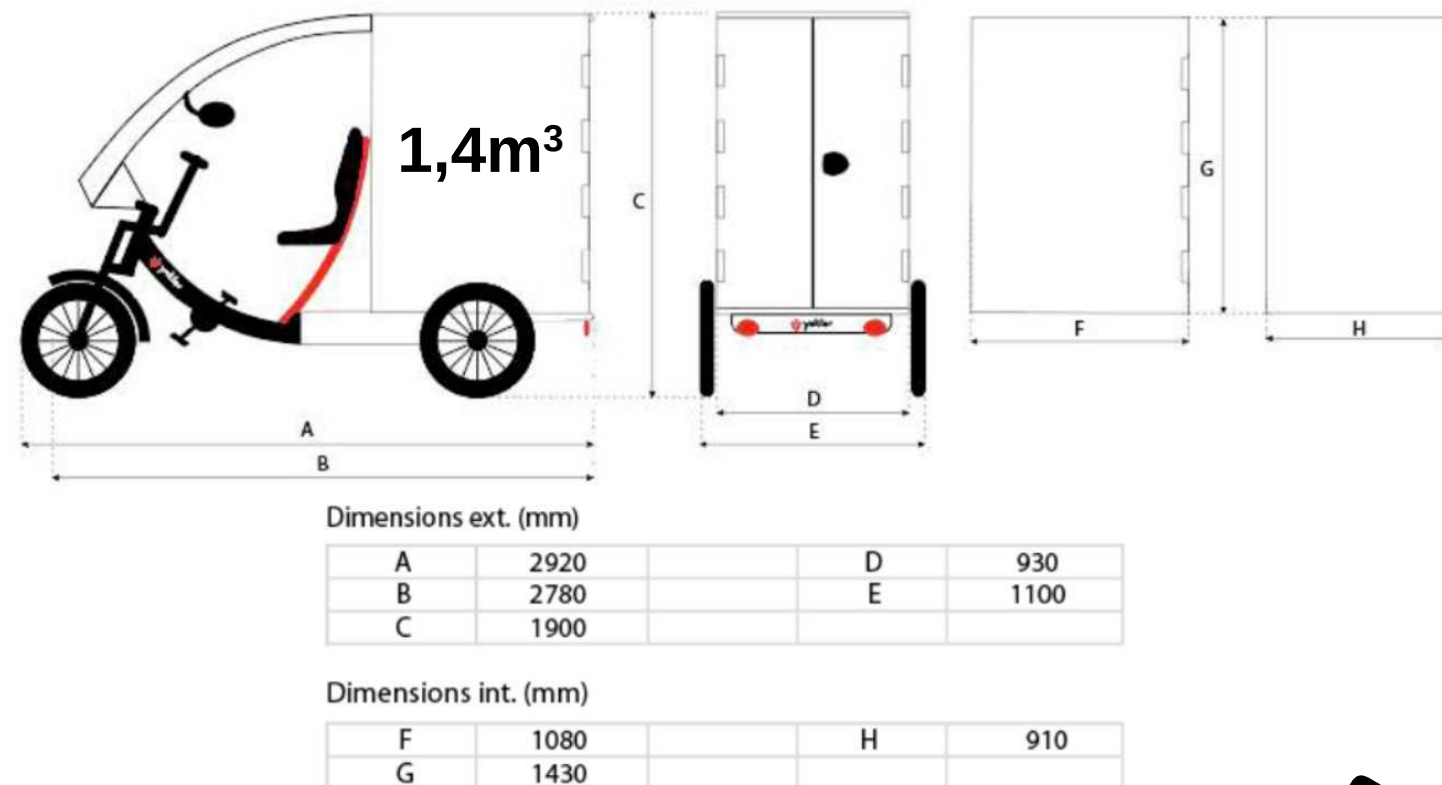
Quelques éléments techniques :

- 1) **C'est un vélo** : pas besoin de permis de conduire, mais respect du Code de la route.
- 2) Un vélo dont les dimensions (largeur = 1,10 m, hauteur = 1,90 m et longueur = 2,92 m) permettent de circuler sur les aménagements cyclables, dans les rues piétonnes et de garer le vélo-cargo dans un garage voiture la nuit.
- 3) **Avec assistance électrique** jusqu'à 25 km/h (se coupe au-delà) par un moteur pédalier puissant (80 Nm).
- 4) **Boîte de vitesse automatique** : pédalez, les vitesses se changent toutes seules.
- 5) Pour des trajets locaux : **autonomie jusqu'à 30 km** avec batterie de 720 Wh.
- 6) Grand coffre arrière de 1 400 litres de volume, soit 16 caisses de 60 litres de dimensions 60 x 40 x 32 cm, avec verrou BLOCKSHAFT (claquez simplement la porte et elle est sécurisée par une serrure inviolable).
- 7) Deux coffres supplémentaires à l'avant, de 50 litres chacun, avec fermeture à clef.
- 8) Équipements de sécurité : frein de parking, rétroviseurs, clignotants, feux arrières de position et de freinage, freins à disque hydraulique doubles pistons, phare avant et feux arrières à LED, antivol en U à insérer dans la roue avant et **TRACKER GPS**).
- 9) Selle réglable avec soutien lombaire pour pilote de taille 1,65m à 1,90m.,
- 10) Poids à vide = 150 kg, PTAC = 375 kg, donc charge utile = 225 kg, soit avec un pilote de 75 kg un chargement dans le grand coffre arrière de 150 kg.

**Vous le voyez, ce vélo-cargo Pro de BNE peut permettre à votre entreprise de tester en condition réelle l'éco-mobilité pendant une période de prêt d'environ un mois.**

N'hésitez-pas à franchir le pas : contactez-nous pour réserver le vélo-cargo Pro de BNE !

**Laissez-nous un message** : - soit sur notre site internet [www.bne01.fr](http://www.bne01.fr)  
- soit par mail à [association.bne@gmail.com](mailto:association.bne@gmail.com)



## BULLETIN D'ADHÉSION Personne morale

### IDENTITÉ DE L'ADHÉRENT

Raison sociale  Forme juridique

Adresse du siège social

Code postal  Ville  Pays

SIREN

Représentant légal  M.  Mme  Mlle  Fonction

Nom  Prénom

Adresse électronique  Téléphone

**Montant : 30 euros pour l'année civile**

(net de taxes, article 293 B du Code Général des Impôts)

### Paiement par :

- par chèque bancaire à l'ordre de Bourg Nature Environnement
- par virement bancaire IBAN : FR76 1027 80 73 1700 0575 6704 025 BIC : CMCIFR2A

Je soussigné(e)  M.  Mme Nom  Prénom   
représentant légal, demande l'adhésion de la personne morale ci-avant désignée auprès de l'association BOURG NATURE ENVIRONNEMENT

Fait à :  Le :

Signature et cachet de la société :